

POUR UN SOURIRE D'ENFANT

Association loi 1901 – reconnue de Bienfaisance
Siège social : 49 Rue Lamartine
78000 VERSAILLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2018

Michel LLORENS
25 Avenue de l'Europe
92310 SEVRES

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie régionale
des commissaires aux comptes de Versailles

POUR UN SOURIRE D'ENFANT
Association loi 1901 – reconnue de Bienfaisance
Siège social : 49 Rue Lamartine
78000 VERSAILLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2018

A l'assemblée générale de l'association POUR UN SOURIRE D'ENFANT,

1. OPINION SANS RÉSERVE

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale le 28 mars 2015, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Pour un Sourire d'Enfant relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des

principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DU TRESORIER

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier relatif à la situation financière et aux comptes annuels.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction de l'association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sèvres, le 29 mars 2019



Michel LLORENS
Commissaire aux Comptes

POUR UN SOURIRE D'ENFANT

ASSOCIATION 1901
49 RUE LAMARTINE

78000 VERSAILLES

Comptes annuels au 31/08/2018

Siret : 39404412700030

Code APE : 8899B

Sommaire

DESIGNATION	NOTES	PAGES
Documents de synthèse		
Bilan		4
Compte de résultat		6
Annexe		
Faits caractéristiques	10	10
Principes, règles et méthodes comptables	20	10
Notes sur l'actif		12
Notes sur le passif		15
Notes sur le compte de résultat		18
Autres informations	60	19
Détail des postes		
Actif		24
Passif		27
Compte de résultat		29

Documents de synthèse

BILAN ACTIF

			Note	Exercice N, clos le :		31/08/2018	31/08/2017
				Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	31	182 043	171 046	10 998	64 479
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires					
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		13 607	13 607	0	0
		Constructions		3 215 066	2 929 596	285 470	388 265
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					
		Autres immobilisations corporelles					
		Immobilisations grevées de droit					
		Immobilisations en-cours		25 236	25 236		
	Avances et acomptes	98 198		98 198	13 843		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES(2)	Participations		5 126 341	4 101 073	1 025 268	1 025 268
		Créances rattachées à des participations		4 718 600	3 763 674	954 926	849 411
		T.I.A.P		3 153 391	2 491 487	661 903	628 909
		Autres titres immobilisés					
		Prêts					
Autres immobilisations financières		2 537	2 537				
Total (I)			16 535 018	13 470 482	3 064 536	2 972 712	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	32	27 902		27 902	27 546
		En-cours de production de biens et services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
		Avances et acomptes versés	33	8 761		8 761	
	CRÉANCES (3)	Usagers et comptes rattachés	34	19 198		19 198	32 560
		Comptes affiliés					
		Autres créances		528 186	151 846	376 340	453 460
	DIVERS	V.M.P	35	3 630 456		3 630 456	1 579 181
		Instruments de trésorerie					
Disponibilités		9 615 775			9 615 775	9 765 272	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		36	32 195		32 195	44 716
	Total (II)			13 862 475	151 846	13 710 628	11 902 734
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)		36				
	Primes de remboursement d'obligations (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
	TOTAL GENERAL (I à V)			30 397 493	13 622 329	16 775 164	14 875 446
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes			(3) Part à + 1 an	
Engagements reçus		Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre					

BILAN PASSIF

	Note	31/08/2018	31/08/2017
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES			
FONDS PROPRES			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Ecart de réévaluation			
Réserves		8 550 500	7 646 500
Report à nouveau		853 724	820 543
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		850 063	1 683 181
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds associatifs avec droit de reprise	40		
Apports			
Legs et donations			
Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
Total (I)		10 254 287	10 150 224
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement	41		
Sur autres ressources		5 240 365	3 958 849
Total (II)		5 240 365	3 958 849
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	42	41 970	
Provisions pour charges		353 618	
Total (III)		395 588	
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43	264 801	165 011
Dettes fiscales et sociales		53 134	42 688
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		109 060	110 548
Instruments de trésorerie			
Comptes régul.			
Produits constatés d'avance (1)	44		
Total (IV)		426 995	318 247
Ecart de conversion passif	(V) 44	457 929	448 126
TOTAL GENERAL (I à V)		16 775 164	14 875 446
Engagements donnés			
Renvois			
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an		426 995	318 247
(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques			

COMPTE DE RESULTAT

				Note	31/08/2018	31/08/2017
Nombre de mois de la période					12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 - France	2 - Exportation	50	Total	Total
	Ventes de marchandises	107 801	29 179		136 980	86 707
	Production vendue					
	biens					
	services	0	106 647		106 647	123 015
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (4)	107 801	135 826		243 627	209 722
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					
CHARGES D'EXPLOITATION	Cotisations			51	200	350
	Dons				8 025 865	8 382 904
	Legs et donations					
	Autres produits				7 829	13 389
	Total des produits d'exploitation (1) (I)				8 277 521	8 606 364
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				3 700	45 893
	Variation de stock (marchandises)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Autres achats et charges externes (3)				1 934 695	2 147 400
CHARGES D'EXPLOITATION	Impôts, taxes et versements assimilés			51	9 714	6 501
	Salaires et traitements				3 257 748	2 761 207
	Charges sociales				166 172	78 373
	Dotations aux amortissements sur immobilisations				447 228	335 456
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant				75 416	81 353
	Dotations aux provisions				9 126	
	Autres charges				318 710	291 191
	Total des charges d'exploitation (2) (II)				6 222 507	5 747 374
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					2 055 013	2 858 990
OPERATIONS EN COMMUN	Excédent attribué ou déficit transféré (III)			52		
	Déficit supporté ou excédent transféré (IV)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations			53		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
	Autres intérêts et produits assimilés				47 107	28 285
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				3 057	
	Différences positives de change				45 493	4 077
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				49 620	
Total des produits financiers (V)					145 276	32 362
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			54	401 906	382 486
	Intérêts et charges assimilées				23 703	18 802
	Différences négatives de change				3 054	41 681
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)					428 663	442 969
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					-283 387	-410 607
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					1 771 627	2 448 383

COMPTE DE RESULTAT

	Note	31/08/2018	31/08/2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	51 897	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 836	27 230
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	60 733	27 230
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	78 754	276 632
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	353 618	
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	432 372	276 632
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-371 639	-249 402
(IX)	Impôts sur les bénéfices	14 408	
(X)	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	443 113	897 196
(XI)	Engagements à réaliser sur ressources affectées	978 629	1 412 997
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)		8 926 643	9 563 153
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)		8 076 580	7 879 972
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges) (15)		850 063	1 683 181

Renvois	(1)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(2)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont crédit bail mobilier		
		Dont crédit bail immobilier		

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Produits	Bénévolats		339 671	253 508
	Prestations en nature		304 445	23 286
	Dons en nature			3 240
	Total		644 116	280 034
Charges	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services		304 445	26 526
	Personnel Bénévole		339 671	253 508
	Total		644 116	280 034

Annexe

Note 10 - Faits caractéristiques

L'exercice comptable d'une durée de 12 mois couvre la période 1^{er} septembre 2017 – 31 août 2018.

Il est marqué par :

- La mise en service du bâtiment de l'école de gestion et de vente,
- L'expansion économique du Cambodge qui produit un turnover du personnel et une hausse des salaires,
- La mise en place progressive au Cambodge d'un système de protection sociale qui contribue également à une augmentation du coût du travail,
- Parmi les mesures effectives à effet du 1^{er} janvier 2019, une prime d'ancienneté pour une présence de plus de 6 mois dans l'entreprise, qui rétroagit au profit du personnel présentant une ancienneté à cette date ce qui a conduit à constituer une provision à ce titre au 31/08/2018 (provision pour charge de 353 618 € constatée au niveau du résultat exceptionnel),
- Un recul, attendu, des recettes de l'exercice après l'augmentation exceptionnelle constatée sur l'exercice précédent due à la sortie du film "Les Pépites",
- Une remontée significative du nombre d'enfants dans les programmes de l'association.

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

POUR UN SOURIRE D'ENFANT (PSE) est une association loi de 1901, reconnue de bienfaisance.

Ses « fondateurs » sont Christian et Marie-France des Pallières.

PSE s'est fixée pour objectif de défendre les droits élémentaires des enfants dans le monde.

Depuis 20 ans, elle vient en aide aux enfants les plus pauvres du Cambodge où M et Mme des Pallières se sont installés pour vivre au milieu des enfants secourus. Ils ont obtenu la nationalité cambodgienne.

Depuis le décès de Christian des Pallières intervenu en septembre 2016, avec l'aide de tout le personnel sur place au Cambodge, Marie-France, son épouse, poursuit l'œuvre initiée ensemble.

Historiquement, PSE a démarré au Liban et une activité résiduelle y a été maintenue, Aucune action n'a été menée cette année dans ce pays.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

L'association n'emploie en France que quatre personnes chargées notamment de suivre la collecte des fonds et de l'animation du réseau d'antennes de l'association. Elle emploie par contre près de 600 personnes au Cambodge (enseignants, assistants sociaux, employés administratifs, personnel médical, ...).

La direction de l'association et la collecte des fonds réalisée en France et dans les antennes situées à l'étranger sont assumés par des bénévoles.

Un système de reporting budgétaire mis à jour mensuellement au Cambodge tient informée la direction de l'association des évolutions de l'activité et de la réalisation des actions qu'elle a décidées.

Les dépenses réalisées au Cambodge sont exprimées en US dollars et comptabilisées sur place. L'essentiel des dons est reçu et consigné dans une comptabilité tenue en France en euros. Une fois ces deux comptabilités arrêtées, la comptabilité de l'établissement cambodgien est intégrée à la comptabilité tenue en France (après conversion en euros de la comptabilité

cambodgienne). Le bilan et le compte de résultat de l'association sont issus de cette intégration.

INSTALLATIONS OCCUPEES PAR L'ASSOCIATION AU CAMBODGE

Afin de sécuriser les conditions de son activité et donc la scolarité et la formation des enfants jusqu'à leur terme, l'association a très tôt cherché à pérenniser la propriété des terrains et bâtiments sur lesquels elle accueille les enfants. Il était en effet important que celle-ci ne puisse pas être menacée.

Le droit cambodgien disposant que seuls des ressortissants cambodgiens (personnes physiques ou morales) peuvent être propriétaires de biens immobiliers situés sur son territoire, PSE a créé en 2008 une société de droit cambodgien avec des actionnaires cambodgiens, essentiellement les fondateurs, à qui a été octroyée la nationalité cambodgienne.

Cette société a pour nom *Protection et Service des Enfants Co* (PSEC). Elle est détenue à 49 % par PSE et à 51 % par les actionnaires cambodgiens. La propriété de tous les actifs immobiliers utilisés par l'association a été transférée à PSEC, à qui l'association paye un loyer pour y exercer son activité.

Les prêts consentis aux actionnaires cambodgiens pour l'acquisition initiale des terrains sont garantis par des nantissements, assurant ainsi à l'association la maîtrise des mutations futures sur les parts desdits actionnaires.

Compte tenu du caractère spécifique des immeubles qu'elle a édifiés (écoles, pensionnat, paillotes, cantines, installations d'hygiène) et du contexte général particulier au Cambodge, et à la région dans laquelle se situe le Cambodge l'association avait décidé dès le début d'adopter une politique prudente de dépréciation – à 100 % – des biens immobiliers.

Ce niveau de dépréciation a été ramené en 2011 à 80 %. Ce taux a été maintenu par le conseil d'administration pour l'exercice clos le 31/08/2018 (cf. note 31).

PRECISIONS CONCERNANT L'APPLICATION DE CERTAINES PRESCRIPTIONS COMPTABLES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu sur l'exercice.

Conversion en euro de la comptabilité tenue au Cambodge : une fois la comptabilité tenue au Cambodge arrêtée en date du 31 août, les soldes des comptes de gestion exprimés en US dollars sont convertis en euros sur la base du taux moyen de conversion et de transfert des achats de dollars en euros effectués au cours de l'exercice (taux pondéré par le montant de chaque achat). Le taux de conversion du présent exercice est le taux d'clôture de **1 € = 1,165100 USD** (pour 1 € = **1,097044 USD** au titre de l'exercice précédent). Les à-nouveaux des comptes de bilan sont repris pour leur montant historique en euro de fin d'exercice précédent. Les mouvements des comptes de bilan sont convertis au taux moyen utilisé pour la conversion du solde des comptes de gestion. Le solde de chaque compte de trésorerie est converti au taux de clôture, et l'écart par rapport à la conversion qui vient d'être indiquée est portée en gain ou perte de change. Le solde des comptes de la classe 4 est également converti au taux de clôture, et l'écart par rapport à la conversion successive de l'à nouveau et des mouvements telle que précédemment indiquée, est porté en écart de conversion actif ou passif.

Durée d'amortissements : tous les biens immobilisés depuis 2010 sont amortis en linéaire sur 3 ans en raison de l'intensité de leur utilisation et des conditions climatiques.

Contributions en nature : l'association s'est livrée pour la première fois au titre de l'exercice clos le 31/08/2017 à une évaluation du bénévolat dont elle a bénéficié. Cette information est donnée au niveau du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public. Par ailleurs, l'association a bénéficié de contributions en nature (portés en compte de classe 8) pour un montant total de 304 445 € contre 23 286 € au titre de l'exercice précédent.

Note 31 - Immobilisations

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations utilisées au Cambodge font l'objet d'un inventaire physique annuel. Le résultat de cet inventaire n'est toutefois pas rapproché du fichier comptable des immobilisations tenu en France.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les 5 126 341 € portés au poste « titres de participation » sont représentatifs des apports faits par PSE à sa filiale à 49 % PSEC.

Les prêts d'un montant total de 3 114 359 € ont été, comme explicité ci-dessus, accordés par PSE aux actionnaires cambodgiens pour maintenir leur participation dans PSEC à hauteur de 51 %. Le caractère recouvrable de ces prêts est assuré par des nantissements pris sur les parts composant le capital de PSEC.

Titres et prêts sont dépréciés à hauteur de 80 % depuis 2011, comme indiqué précédemment.

Les créances rattachées à des participations correspondent aux investissements réalisés par PSEC et financés par PSE. Elles ont vocation à être incorporées au capital de PSEC.

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions Réévaluations	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	180 315	1 728		182 043
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	180 315	1 728		182 043
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions	13 607			13 607
- Installations techniques, matériel outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles	2 925 842	289 224		3 215 066
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours		25 236		25 236
- Avances et acomptes	13 843	84 355		98 198
Total	2 953 292	398 815		3 352 107
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations	5 126 341			5 126 341
- Créances rattachées à des participations	4 247 080	471 520		4 718 600
- T.I.A.P				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts	3 120 396	32 995		3 153 391
- Autres immobilisations financières	2 537			2 537
Total	12 496 354	504 515		13 000 869
Total général	15 629 961	905 058		16 535 019

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	115 836	40 853		171 046
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	115 836	40 853		171 046
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions	13 607			13 607
- Installations techniques, matériel outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles	2 537 577	255 430		2 929 596
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	2 551 184	255 430		2 943 203
Total général	2 667 020	296 283		3 114 249

Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 180 315	+ 115 836	+ 64 479
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 1 728		+ 1 728
Dotation de l'exercice		+ 40 853	- 40 853
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 182 043	= 156 689	= 25 354

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 2 953 292	+ 2 551 184	+ 402 108
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 398 815		+ 398 815
Dotation de l'exercice		+ 255 430	- 255 430
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 3 352 107	= 2 806 614	= 545 493

Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+ 12 496 354
Acquisitions	+ 504 515
Cessions, mises hors service, ou diminutions	-
Valeur en fin d'exercice	= 13 000 869

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	13 000 869
. à moins d'un an	
. à plus d'un an	13 000 869

Détail des acquisitions de l'exercice

Désignation	Immobilisation	Crédit-bail	Location
Concessions, brevets et droits similaires			
Logiciels	1 728		
Total	1 728		
Autres immobilisations corporelles			
Aménagements divers	125 596		
Véhicules	47 394		
Matériel de bureau et informatique	80 960		
Matériel audio vidéo	19 789		
Autres équipements	15 484		
Total	289 224		
Total général	290 952		

Note 32 - Stocks

Les stocks de fournitures scolaires, riz et produits d'hygiène font l'objet d'un inventaire permanent, rapproché des existants physiques chaque fin de mois.

Note 34 - Créances

Les « autres créances » comprennent 363437 € de produits à recevoir sur parrainages (les prélèvements appelés fin août ne sont encaissés que début septembre).

Note 40 - Fonds associatifs et réserves

Fonds propres

Les fonds associatifs n'ont connu sur l'exercice pour seules variations que l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/08/2017 décidée par l'assemblée et le résultat de l'exercice clos le 31/08/2018.

	Au 31/08/17	D +	R -	Au 31/08/18
Réserves Baisses ress. Fonct. :	5 375 500 €	550 000 €		5 925 500 €
Réserves Pour Investissements :	500 000 €	400 000 €		900 000 €
Réserves Fonds de Parrainage :	746 000 €		746 000 €	0 €
Réserves Fluctuation Cours :	1 025 000 €			1 025 000 €
Report à nouveau Cambodge :	820 102 €	33 181 €		853 283 €
Report à nouveau Liban :	441 €			441 €
Résultat de l'exercice :	1 683 181 €	850 063 €	1 683 181 €	850 063 €
Fonds de Solidarité Maladie :	0 €	200 000 €		200 000 €
Réserve Prévoyance Handicap :	0 €	500 000 €		500 000 €
Total	10 150 224 €	1 833 244 €	2 429 181 €	10 254 287 €

Note 41 - Fonds dédiés

Les Fonds Dédiés comprennent :

- Le Fonds Dédié Parrainage, destiné à sécuriser le financement des programmes dans la durée,
- Le Fonds Dédié Investissements, destiné au financement des projets immobiliers, d'infrastructures ou d'acquisition de matériels décidés par le Conseil d'Administration,
- Le Fonds Dédié Projets Pilotes, destiné au financement de projets précis et limités dans le temps pour l'amélioration des programmes existants ou le développement de projets futurs.

Au 31 août **2018**, la répartition des Fonds Dédiés se présente comme suit :

	Au 31/08/17	D+	R-	Au 31/08/18
Fonds dédié Parrainage :	3 515 735 €	1 370 620 €		4 886 355 €
Fonds dédié Investissements :	311 529 €	241 975 €	311 529 €	241 975 €
Fonds dédié Projets Pilotes :	131 564 €	112 035 €	131 564 €	112 035 €
Total	3 958 828 €	1 724 630 €	443 093 €	5 240 365 €

Utilisation des fonds collectés :

	SOLDE REPORTE EN FONDS DEDIE A FIN AOUT 2017	AJUSTEMENTS SUR EXERCICES ANTERIEURS	FINANCEM ENTS RECUS 2017-2018	DEPENSES REALISEES 2017-2018	SOLDE A FIN AOUT 2018	REAAFFECT. A FIN AOUT 2018	SOLDE APRES REAAFFECTATI ONS	SOLDE REPORTE EN FONDS DEDIE A FIN AOUT 2018
FONDS DEDIES INVESTISSEMENTS	311 529 €	- 14 375 €	345 343 €	466 409 €	176 089 €	8 491 €	184 580 €	241 975 €
Construction école de gestion et	209 082 €	- 52 000 €	76 011 €	148 237 €	84 856 €		84 856 €	84 856 €
amélioration des systèmes d'info	- €	- 10 658 €		8 915 €	- 19 573 €	11 285 €	- 8 288 €	- €
Financement matériels et missio	14 644 €		12 500 €	5 000 €	22 143 €	- 22 143 €	- €	- €
Améliorer l'éducation en zone rurale: construction d'une école			1 584 €		1 584 €	- 1 584 €	- €	- €
Renouvellement de plusieurs bus	46 341 €			20 438 €	25 903 €		25 903 €	25 903 €
Rénovation de 3 maisons Foyer pour logement de volontaires	13 573 €	- 13 573 €		37 639 €	- 37 639 €		- 37 639 €	- €
Rénovation de 3 maisons supplémentaires pour		4 747 €	6 209 €	9 266 €	1 690 €		1 690 €	1 690 €
Aménagement d'un terrain de football en pelouse artificielle		- 3 717 €	5 424 €	1 819 €	- 111 €	111 €	- €	- €
Installation d'un laboratoire électrique pour SoT			55 473 €	54 758 €	715 €	- 715 €	- €	- €
Laboratoire de formation employées de maison			7 541 €	5 220 €	2 321 €	- 2 321 €	- €	- €
Rénovation cablage réseau informatique	27 890 €	60 826 €	39 951 €	111 348 €	17 318 €	1 584 €	18 902 €	18 902 €
Rénovation restaurant Lotus Blanc			17 650 €	9 776 €	7 874 €		7 874 €	7 874 €
Achat de Mobylettes			19 366 €	18 504 €	862 €		862 €	862 €
Rénovation de l'atelier de plomberie				9 451 €	- 9 451 €		- 9 451 €	- €
Achat d'un vehicule hybride pour formation SoT			9 600 €	7 748 €	1 852 €		1 852 €	1 852 €
Reconstruction de bâtiments sur terrain sud			74 561 €	5 189 €	69 372 €		69 372 €	69 372 €
Cafeteria Business school			13 022 €	- €	13 022 €		13 022 €	13 022 €
Pépites Solidaires			6 451 €	6 583 €	- 132 €	132 €	- €	- €
Reconstruction du studio de cinéma				2 016 €	- 2 016 €		- 2 016 €	- €
Extension de l'atelier de l'école de mécanique				4 502 €	- 4 502 €	22 143 €	17 642 €	17 642 €

	SOLDE REPORTE EN FONDS DEDIE A FIN AOUT 2017	AJUSTEMENTS SUR EXERCICES ANTERIEURS	FINANCEM ENTS RECUS 2017-2018	DEPENSES REALISEES 2017-2018	SOLDE A FIN AOUT 2018	REAFECT. A FIN AOUT 2018	SOLDE APRES REAFECTATI ONS	SOLDE REPORTE EN FONDS DEDIE A FIN AOUT 2018
FONDS DEDIES PROJETS PILOTES	131 583 €	4 266 €	86 030 €	92 860 €	129 019 €	- 20 260 €	91 995 €	112 035 €
Programme d'anglais	- €				- €			- €
Formation du personnel de l'Ecole de Gestion et Vente	7 465 €		- €	- 91 €	7 557 €	- 7 557 €	- €	- €
Programme de rattrapage scolaire national	10 046 €	7 742 €		14 309 €	3 479 €	- 3 479 €	- €	- €
Aide d'urgence aux communautés	47 779 €			- €	47 779 €		47 779 €	47 779 €
Aide d'urgence incendies	- €			- €	- €		- €	- €
Parrainages d'enfants sur la décharge de Takmao	13 933 €		24 316 €	41 524 €	- 3 275 €		- 3 275 €	- €
Projet SCOUT	6 115 €		6 500 €	6 312 €	6 303 €		6 303 €	6 303 €
Nouveau système d'information pour les Ressources Humaines	32 830 €		8 358 €	- €	41 188 €		41 188 €	41 188 €
Formation des étudiants de PSEI au secourisme	5 738 €			- €	5 738 €	- 5 738 €		- €
Amélioration maîtrise de l'anglais des étudiants de classes préparatoires	- €	- 3 475 €	4 410 €	- €	935 €	- 935 €		- €
Cours de soutien scolaire pour enfants des écoles publiques au CR pendant les vacances	7 676 €		7 385 €	12 510 €	2 552 €	- 2 552 €		- €
Manuel de Rattrapage scolaire 4	- €		29 561 €	17 325 €	12 236 €			12 236 €
Maths application			5 500 €	972 €	4 528 €			4 528 €

- Fonds dédiés pour investissements et projets pilotes (Principes appliqués)

Pour ses investissements et ses projets pilotes, l'association fait appel au mécénat et est soutenue par des entreprises, des fondations et des particuliers. Les fonds sont affectés sur demande des mécènes et / ou en concertation avec eux, à un projet donné, qui leur est présenté dans un « dossier projet », puis, à réception, comptabilisés et suivis en « fonds dédiés ».

Les fonds non utilisés dans l'exercice sont versés en fin d'exercice aux fonds dédiés correspondants. Si les charges sur un projet donné sont supérieures aux fonds collectés sur l'exercice, le déficit est prélevé sur le solde du fonds dédié figurant au bilan précédent au titre du même projet.

L'utilisation des fonds dédiés est suivie en analytique et sur une application de « gestion de projet » interfacée avec la comptabilité. Les recettes et les charges sont rapprochées en fin d'exercice pour établir le solde de chacun des fonds dédiés.

L'association se laisse aussi la possibilité de financer un projet, en complément, à partir de « fonds non affectés » (cf. ci-après).

Les mécènes reçoivent un ou des rapports intermédiaires, suivant la durée du projet, et / ou un rapport de fin de projet. Les rapports rendent compte de l'exécution du projet et, entre autres, des coûts réels par rapport au budget initial ou révisé.

A la clôture du projet, si des fonds excédentaires sont constatés, les sommes restantes sont réaffectées à un autre projet :

- par l'association elle-même, de son propre chef, pour les « fonds [initialement] non affectés » ;
- après accord du ou des mécènes concernés. En cas de refus de leur part, les sommes excédentaires leur sont restituées.

- Fonds dédiés parrainage (Fonds de parrainage)

Les missions sociales de l'association (ses programmes) sont financées, pour l'essentiel par les parrainages. Pour compléter, l'association fait appel au mécénat et collecte des fonds qu'elle appelle « financement de programmes », affectés au financement d'un programme donné. Les mécènes reçoivent une description du programme et sont informés de l'évolution du programme et de ses coûts.

Le suivi de l'affectation est réalisé en analytique et par la même application que pour les financements de projets. L'affectation des fonds se fait en totalité sur l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

L'association a créé un « fonds de parrainage », fonds dédié, destiné à assurer la pérennité du financement des missions sociales dans le temps.

- Si, sur un exercice, la somme des fonds collectés au titre du parrainage et du « financement de programmes » excède les charges des missions sociales, l'excédent est reversé au « fonds de parrainage ».
- Si le financement est insuffisant sur un exercice, il est, à l'inverse, fait appel, sur l'exercice correspondant, au fonds de parrainage pour couvrir les charges.

Le fonds de parrainage peut aussi, être alimenté par des dons affectés, à la demande des donateurs, à ce fonds (financement des missions sociales dans le temps).

Le fonds de parrainage est suivi comme les autres fonds dédiés.

- Fonds « non affectés »

L'association reçoit aussi des fonds pour lesquels le donateur ne demande pas une affectation particulière et fait confiance à l'association pour les affecter en fonction des priorités. Ces « fonds non affectés » font l'objet soit d'une affectation en cours d'exercice à un projet d'investissement ou un projet pilote donnés, en fonction des besoins (comme évoqué ci-dessus) soit en fin d'exercice par affectation du résultat proposée à l'Assemblée Générale.

Note 43 - Dettes

Au Cambodge, la comptabilité est tenue à jour des encaissements et décaissements. Pour les besoins du reporting mensuel, il est toutefois fait un point sur les décaissements à intervenir sur le mois M+1 et se rapportant au mois M, lesquels sont constatés en fin de mois M en dette. L'intégralité de ces dettes, quelle que soit leur nature, est portée en « dettes fournisseurs »

Note 50 - Produits d'exploitation

Dons : les sommes reçues au Cambodge proviennent de la collecte locale aussi bien que des virements effectués par certaines antennes directement à Phnom-Penh.

Note 53 - Produits financiers

L'augmentation des produits financiers tient à une meilleure rentabilité des disponibilités au cours de l'exercice (due en partie à l'accroissement de la trésorerie), et au gain réalisé sur la cession d'une partie des valeurs mobilières de placement. Les gains de change proviennent de la conversion en euros des disponibilités en dollars au 31/08/2018. Ils étaient constatés en écarts de conversion passif au 31/08/2017.

Note 54 - Charges financières

Les charges financières comprennent une dotation pour dépréciation des immobilisations financières de 401 906 € dont 366 005 € au titre des prêts concernant PSEC (cf. Note 31) et 35 901 € au titre de prêts aux familles à qui PSE avait procuré un abri dans le cadre du projet STEP.

Note 60 - Autres informations

1°) Affectation des fonds versés par les antennes hors France

SYNTHESE ANTENNES HORS France		2017-2018
PSE SUISSE		
Parrainages		138 163 €
Financement des programmes		47 733 €
Financement de cours supplémentaires élèves PSE en écoles extérieures		5 367 €
Projet de rénovation des infrastructures de réseau informatique		6 922 €
Projet d'aménagement d'une cafeteria pour l' Ecole de Gestion et Vente		12 978 €
	PSE SUISSE	211 162 €
PSE LUXEMBOURG		*
	PSE LUXEMBOURG	*
* Le virement de PSE Luxembourg de 109 113,30 € est parvenu postérieurement à la date de clôture des comptes		
FÜR EIN KINDERLÄCHELN (Allemagne)		
Parrainages		26 096 €
Financement du programme de rattrapage scolaire au centre		2 695 €
Financement de cours d'anglais intensif pour les étudiants de l'EGV		4 395 €
Pelouse artificielle pour le terrain de football du centre PSE		5 406 €
Projet de rénovation des infrastructures de réseau informatique		11 228 €
	FÜR EIN KINDERLÄCHELN (Allemagne)	49 820 €
PSN (Espagne)		
Parrainages		71 023 €
Financement du programme camp d'été		93 534 €
	PSN (Espagne)	164 557 €
AB PSE (Belgique)		
Parrainages		28 251 €
Financement des manuels de rattrapage de 4e année		7 037 €
	AB PSE (Belgique)	35 288 €
FCS (Grande-Bretagne)		
Parrainages		41 140 €
Financement du programme camp d'été		
Financement d'élèves sur la décharge de Takmao		
Reconstruction d'un bâtiment sur terrain du centre PSE		12 439 €
Financement du programme PMI		17 691 €
Financement du programme Hébergement Internat		2 527 €
	FOR A CHILD's SMILE (Grande-Bretagne)	73 797 €
FCS USA		
Parrainages		8 209 €
Financement du programme hébergement internat		20 738 €
Financement du programme école audiovisuel		4 018 €
	FOR A CHILD's SMILE (USA)	32 964 €
PSE HONGKONG		
Parrainages		17 454 €
Projet de construction de l'Ecole de Gestion et Vente		25 922 €
Reconstruction d'un bâtiment sur terrain du centre PSE		61 868 €

Financement du programme d'enseignement Ecole de Gestion et Vente	8 814 €
Financement du programme hébergement internat	762 €
Financement du programme Centre de Services Communautaires	10 023 €
Financement du programme de soutien des familles	8 641 €
PSE HONGKONG	133 484 €
TOTAL ANTENNES ETRANGERES	701 074 €

2°) Effectifs

Les effectifs en France ont été de 4.1 ETP au titre de l'exercice (comme l'exercice précédent).
les effectifs 2017-2018 au Cambodge ont été de 593 salariés dont 542 Cambodgiens, 15 expatriés (7 en contrat VSI et 8 en contrat local) et 36 volontaires (21 Cambodgiens et 15 expatriés).

3°) Engagements hors bilan

Les salariés de PSE sont assurés auprès d'une compagnie pour les dommages qu'ils subiraient du fait d'accidents survenus à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.

En l'absence de système public de couverture maladie au Cambodge, PSE s'est engagée envers les salariés qu'elle emploie sur place, à leur rembourser, à hauteur de 80 %, leurs frais médicaux (consultation, médicaments, hospitalisation) sous réserve d'un accord préalable de son service médical.

En l'absence de données statistiques permettant une extrapolation de cette charge, en fonction notamment de l'âge et du nombre prévisible de salariés, il n'est pas actuellement possible de chiffrer une provision correspondant à cet engagement.

4°) Contributions en nature

Les contributions en nature représentent un montant de 644 116 €. Elles sont mentionnées au pied du compte de résultat. Des précisions sur leur valorisation sont données dans l'annexe au CER.

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Participations	5 126 341		5 126 341
Créances rattachées à des participations	4 718 600		4 718 600
T.I.A.P			
Autres titres immobilisés			
Prêts	3 153 391		3 153 391
Autres immobilisations financières	2 537		2 537
Usagers et comptes rattachés	19 198	19 198	
Comptes affiliés			
Autres créances	528 186	528 186	
Totaux	13 548 253	547 384	13 000 869

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes Ets de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	264 801	264 801		
Dettes fiscales et sociales	53 134	53 134		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	109 060	109 060		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
Total	426 995	426 995		

EMPLOIS 2017 - 2018			Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES 2017 - 2018		Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
					REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE T1			1 987 611
1 MISSIONS SOCIALES	90,39%	ST1	5 656 259	5 656 259	1 RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	T2	7 923 217	7 923 217
1.1 Réalisées en France					1.1 Dons et legs collectés			
- Actions réalisées directement					- Dons manuels non affectés		1 193 069	1 193 069
- Versements à d'autres organismes agissant en France		0	0		- Dons manuels affectés		6 713 506	6 713 506
1.2 Réalisées à l'étranger					- Legs et autres libéralités non affectés		16 643	16 643
- Actions réalisées directement			5 656 259	5 656 259	- Legs et autres libéralités affectés			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		0	0
2 FRAIS DE RECHERCHE DE FOND	1,61%	ST2	100 541	100 541	2 AUTRES FONDS PRIVES		0	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			100 541	100 541	3 SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés					4 AUTRES PRODUITS		557 256	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics								
3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT	8,01%	ST3	501 085	501 085				
		T3 = ST1+ST2+ST3		6 257 885				
I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT			6 257 885		I TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT		8 480 473	
II DOTATIONS AUX PROVISIONS			840 066		II REPRISES DES PROVISIONS		3 057	
III ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			11 795 865		III REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		11 260 349	
					IV VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC	T4		-535 516
IV EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			850 063		V INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			
V TOTAL GENERAL			19 743 878		VI TOTAL GENERAL	T2+T4	19 743 878	7 387 701
VI Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		T5		905 058				
VII Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du public		T5bis						
VIII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		T6 = T3+T5-T5bis		7 162 943	VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T6		7 162 943
					SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE T7 = T1+T2+T4-T6			2 212 369
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
Missions sociales			336 301		Bénévolat		339 671	
Frais de recherche de fonds			207 042		Prestations en nature		304 445	
Frais de fonctionnement et autres charges			100 773		Dons en nature			
Total			644 116		Total		644 116	

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

A. METHODE D'ELABORATION DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

1) Définition des missions sociales de l'association

POUR UN SOURIRE D'ENFANT (PSE par la suite) a pour objet l'aide aux enfants en difficulté dans le monde et à leurs familles, par tous les moyens légaux (statuts, article 2).

Elle mène son action au Cambodge où elle recueille les enfants de tous âges, les plus déshérités, en vue de les soustraire à la misère, de leur donner une éducation et de les former ensuite à un métier leur permettant de vivre dignement.

Pour cela, elle a mis en place au fil des années les programmes suivants :

- **centre de rattrapage** : a pour objectif de donner aux enfants le niveau nécessaire pour accéder aux programmes de formation professionnelle ;
- **formation professionnelle** : comprend différents instituts formant les enfants aux métiers dont l'économie du Cambodge a besoin (tourisme, commerce, bâtiment, réparation véhicules...) ;
- **scolarité extérieure** : permet à des enfants de suivre leur scolarité dans les structures de l'éducation nationale cambodgienne mais à un rythme plus soutenu et en bénéficiant d'un encadrement personnalisé ;
- **hébergement** : certains enfants sont hébergés par PSE, soit qu'ils habitent loin de leur lieu d'étude, soit qu'un éloignement de leur famille a semblé plus propice à leur épanouissement ;
- **programmes spécialisés** : vont du soutien psychologique, à l'aide aux familles et comprennent notamment un programme destiné à prendre en charges des enfants présentant des déficiences particulières ;
- **centre de services communautaires** : regroupe les charges engagées pour faire fonctionner les services de proximité rendus par PSE aux familles (paillotes, soins de première urgence, garderie d'enfants, ...).

2) Définition des ressources issues de la générosité publique

PSE sollicite la générosité publique de diverses manières. Tout d'abord, des manifestations publiques sont organisées pour présenter l'association, ses réalisations et ses projets. Ensuite, l'association envoie tous les trimestres des nouvelles sur l'activité au Cambodge aux parrains et ponctuellement des courriers aux autres donateurs. Enfin, il est possible de faire un don à PSE par l'intermédiaire de son site internet.

Le financement des **programmes** repose pour une grande part sur les parrainages, c'est-à-dire l'engagement pris par chaque donateur de verser régulièrement une somme destinée à couvrir les besoins de l'association pour venir en aide à un enfant (pris génériquement, le don n'ayant pas vocation à créer un lien direct entre le parrain et un enfant nommé désigné). Les parrainages sont des dons affectés.

Des dons ponctuels, affectés ou non, sont reçus sur internet et lors des manifestations.

Les **projets** sont financés par des dons que l'association a suscités via une démarche individuelle ou une manifestation publique. Il s'agit de dons affectés. S'ils sont insuffisants pour couvrir intégralement le coût d'un projet, des dons non affectés sont utilisés pour compléter les dons affectés.

Pour la première fois, il avait été décidé, au 31/08/2017, de considérer comme *Autres fonds privés* (2.) (et non comme *Ressources collectées auprès du public*) les dons reçus à l'issue d'une démarche particulière réalisée par l'association auprès d'associations, fondations, entreprises, ou particuliers en vue du financement des projets, des investissements ou de programmes dont les parrainages ne permettent pas la couverture de l'intégralité des coûts. La démarche est la suivante : sur décision du conseil d'administration, un dossier est préparé, des contacts sont pris en vue de présenter la dépense à couvrir, puis des comptes rendus d'avancement du projet, de l'investissement ou du programme à financer sont régulièrement adressés aux donateurs.

Au vu du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, il est apparu que la qualification de mécénat devait être donnée à ce type de ressources. Or d'après l'article 432-2 de ce règlement, le mécénat relève des « produits liés à la générosité du public ». Dans ces conditions, et en vue de permettre la comparabilité d'un exercice à l'autre requise par ce nouveau règlement, il a été décidé de revenir sur le reclassement opéré au 31/08/2017 des ressources de mécénat en *Autres fonds privés* (2.). Elles ont été repositionnées au 31/08/2018 en *Ressources collectées auprès du public*. Le tableau figurant au B. 2) ci-dessous permet la comparaison avec l'exercice précédent.

D'autre part, au 31/08/2017, avaient été considérés comme *autres produits liés à l'appel à la générosité du public* (1.2) la participation demandée à certaines familles aux frais de scolarisation des enfants et à la distribution de riz (familles qui sont parvenues à sortir de la plus grande misère). Ces ressources (*autres ressources privées* sur le tableau figurant au B. 2) ci-dessous) ont été rattachées au 31/08/2018 aux *Autres produits* (4.).

3) Principe d'affectation des ressources aux différentes catégories d'emplois

Les ressources collectées auprès du public sont prioritairement utilisées pour la réalisation des missions sociales.

Les « autres produits » sont constitués par :

- La vente d'objets en France ou au Cambodge (boutique du centre de Phnom Penh) ;
- La vente des prestations de restauration, d'hôtellerie, de coiffure, de réparation mécanique, de couture réalisées au Cambodge par les élèves de l'Institut PSE ;
- Les intérêts produits par les disponibilités financières libellées en dollars ;
- Des gains de change (les pertes de change figurant parmi les frais de fonctionnement) ;
- Les *autres ressources privées* évoquées ci-dessus.

Les coûts des ventes étant compris parmi les coûts des missions sociales, les ventes d'objets et de prestations sont affectées aux « missions sociales ». Il en est de même des *autres ressources privées*.

Les produits financiers sont affectés aux frais de fonctionnement.

B. NOTES SUR LES DIFFERENTES RUBRIQUES

1) Emplois

a) Principes

Les **frais d'appel à la générosité du public** sont constitués par les frais engagés pour la réalisation des manifestations (en France et au Cambodge) et des tournées, les coûts d'impression et d'envoi du journal envoyé aux parrains, les frais liés au site internet.

Les **frais généraux** regroupent les frais de fonctionnement du siège de l'association à Versailles (personnel, frais relatifs aux locaux), les dépenses de communication et de conseil, les frais bancaires, les frais de déplacement, les honoraires, les frais postaux et de télécommunication encourus en France, les pertes de change.

Les autres charges supportées par l'association concourent directement à la réalisation des **missions sociales** qu'elle s'est assignées.

b) Missions sociales

		2017/2018		2016/2017
Centre de rattrapage	12,19%	634 754	23,96%	1 208 003
Formation professionnelle	34,65%	1 805 204	24,10%	1 215 003
Scolarité extérieure	37,27%	1 941 272	34,99%	1 764 005
Hébergement & autres programmes	7,09%	369 219	7,48%	377 001
Programmes spécialisés	3,40%	176 953	3,33%	168 001
Centre de Services Communautaires	5,41%	281 776	6,15%	310 001
		-----		-----
		5 209 151		5 042 014
Dotations aux amortissements		447 108		335 456
		-----		-----
		5 656 259		5 377 470

Sur l'exercice 2016/2017 le coût des classes passerelles et préparatoires aux enseignements professionnels était compris dans celui des Centres de rattrapages. Ces classes ont été rattachées sur 2017/2018 à l'Institut PSE (Formation professionnelle).

c) Frais de recherche de fonds

	2017/2018	2016/2017
Frais de tournée	5 744	41 753
Frais de manifestations	14 229	58 880
Journal PSE	71 183	36 508
Frais de site	9 385	7 457
	-----	-----
	100 541	144 598

Les frais de tournée de l'exercice 2016/2017 comprenaient les frais de réception pour un total de 33 896 €, engagés au moment de la sortie du film les Pépites et pour la soirée de gala du 30 mars 2017.

Au titre de l'exercice 2017/2018, il n'a pas été organisé de manifestations significatives au Cambodge, notamment de journée annuelle PSE au stade olympique de Phnom Penh.

Les frais de journal PSE 2017/2018 comprennent les coûts de 5 envois, contre 3 envois au titre de 2016/2017.

2) Ressources

		2017/2018		2016/2017
Dons privés non affectés	14,07%	1 193 069	18,67%	1 618 316
Parrainages	57,45%	4 872 251	54,66%	4 736 627
Dons pour financement des programmes	16,61%	1 408 258	17,05%	1 477 458
Dons pour le fonds de parrainage	0,00%	0	0,00%	0
Dons pour investissements et projets	5,11%	432 997	4,50%	389 984
Donations & Legs	0,20%	16 643	0,00%	0
Autres ressources privées	1,29%	108 977	1,92%	166 408
Subventions publiques reçues	0,00%	0	0,07%	6 000
Revenus générés par l'association	2,88%	243 827	2,42%	210 071
Gains de change & produits financiers	1,68%	142 220	0,37%	32 362
Produits divers	0,73%	62 233	0,33%	28 730
		-----		-----
		8 480 473		8 665 956

3) Autres points

Variation des fonds dédiés cf. annexe au bilan et au compte de résultat note 41

Acquisitions d'immobilisations cf. annexe au bilan et au compte de résultat note 31

4) Valorisation du bénévolat

L'évaluation des contributions volontaires en nature est calculée de la façon suivante :

Pour les activités bénévoles :

Ainsi que le préconise la doctrine comptable, les temps passés par les membres élus du Conseil d'Administration et du Bureau sur les tâches directement liées à leur mandat (président, trésorier etc.), tant au niveau national que dans les antennes locales, sont exclus du calcul. En effet, bien que leur exercice ne soit pas rémunéré chez PSE, ces fonctions ne pourraient être confiées à du personnel salarié. Il y a lieu toutefois de noter qu'au cours de l'exercice 2017/2018 le conseil d'administration s'est réuni à 3 reprises (dont une fois sur deux jours) pour une durée totale de 32 heures et le bureau à 6 reprises pour une durée totale de 48 heures. D'autre part, les membres du Conseil d'Administration ont passé au cours du même exercice près d'une vingtaine de semaines à Phnom Penh en mission sur le site de l'association.

Ne sont donc valorisés que les temps passés par :

- Les bénévoles étant intervenus de manière régulière au siège de l'association ;
- Les experts et formateurs étant intervenu au Cambodge ;
- Les bénévoles des antennes françaises et à l'étranger mobilisés sur des événements locaux de collecte de fonds ;
- Les animateurs et encadrants du programme « Camps d'été » au Cambodge.

L'approche adoptée est celle du calcul d'un « coût de remplacement », c'est-à-dire, ce qu'il aurait fallu payer pour obtenir le même service en faisant appel à un salarié ou un professionnel.

Type de bénévolat	Prestation effectuée	Méthode de calcul de la valorisation	Montants estimés	Nature du coût remplacé
Bénévoles au siège de l'association	8,5 journées / semaines	Pour chaque bénévole : SMIC x nb heures. Sauf bénévoles comptabilité et webmaster : SMIC x 1,5	67 725 €	Frais de fonctionnement
Experts et formateurs au Cambodge	21 missions de deux semaines en moyenne	Pour chaque mission : SMIC x 2 x nb heures	41 087 €	Missions sociales
Bénévoles des antennes françaises et étrangères et organisateurs de soirées de tournée	19 antennes en France et 8 à l'étranger disposant d'un « noyau dur » de 5 à 30 bénévoles et organisant 2 à 25 événements dans l'année selon les antennes. Chaque bénévole participe en moyenne à la moitié des événements de l'antenne et y passe 1,5 jours. Auxquels s'ajoutent 5 équipes de 7 personnes en moyenne ayant organisé des soirées de tournée de la fondatrice, hors antennes.	Pour chaque antenne : SMIC x nb de bénévoles x nb heures par événement x (Nb événements / 2)	201 259 €	Frais de collecte
Animateurs des camps d'été	200 animateurs ayant passé 3 semaines du mois d'août 2018 au Cambodge.	SMIC Cambodge x nb d'animateurs x nb d'heures	29 600 €	Missions sociales
TOTAL			339 671 €	

Une journée = 7h

Le taux horaire retenu pour les calculs est le SMIC brut chargé.

Taux horaire SMIC brut : 9,76€ en 2017 et 9,88€ en 2018, soit une moyenne de 9,84€ du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018.

SMIC brut x 1 : charges de 14%

SMIC brut x 1,5 : charges de 38%

SMIC brut x 2 : charges de 42%

SMIC brut au Cambodge : 170\$ (source Ministère du Travail du Cambodge, année 2018).

Le résultat de la valorisation du bénévolat est en hausse de 34% par rapport à l'exercice précédent. Ceci s'explique par :

- Le temps passé des bénévoles des antennes étrangères et des organisateurs de soirées de tournée hors du périmètre des antennes, qui n'avait pas été valorisé l'an dernier ;
- Une nouvelle antenne en France, Amiens (pas encore constituée en association mais avec une équipe dynamique, déjà active et durable) ;
- L'augmentation du taux horaire

Pour les prestations en nature :

KEA & Partners : une mission de mécénat de compétence en France, avec une mission au Cambodge : 24 256 €

Equancy : une mission de mécénat de compétence en France : 8 792€

Schneider Electric : mise à disposition de compétences au Cambodge (PSE-Institut) : 265 614,00 €

Capdevielle traiteur : don des prestations service diner gala aquitaine 5783€